



Solutions de téléphonie IP hébergées
Hosted voice over IP solutions

VOTRE PORTABILITÉ DE NUMÉRO(S) AVEC UBITY INC.

MERCI DE LIRE ATTENTIVEMENT CE QUI SUIT, AFIN QUE VOTRE TRANSFERT SE PASSE AU MIEUX ET AU PLUS VITE.

À VÉRIFIER **AVANT** DE VALIDER VOTRE DEMANDE DE PORTABILITÉ

Si votre système téléphonique est lié à

- Votre service Internet
- Votre service de surveillance ou d'alarme
- Votre fax
- Votre terminal de paiement (POS)
- Tout autre service

✓Le transfert d'un numéro associé à ce(s) service(s) provoquera une interruption de ce(s) service(s).

✓Le transfert rendra inutilisable votre/vos prises téléphonique(s), le branchement d'un téléphone ne vous donnera pas accès au réseau.

En cas de doute, contactez votre fournisseur et n'hésitez pas à demander à votre interlocuteur Ubiity, il peut vous aider à trouver une solution à vos besoins spécifiques.

À FAIRE POUR QUE LA PORTABILITÉ SE FASSE AU MIEUX ET AU PLUS VITE

Informations identiques et complètes

Assurez-vous que les informations (nom, adresse et numéro) écrites sur le formulaire *Autorisation de portabilité de numéro(s)* sont **identiques** à celles qui figurent sur la facture téléphonique que vous nous transmettez. Toute différence, même minime, peut entraîner un rejet de la demande.

Validité des documents

Tous les documents que vous nous transmettez doivent être datés **maximum de 30 jours**, passer ce délai, cela peut entraîner un rejet de la demande.

Délais de traitement de la demande par notre département de portabilité

Les demandes de portabilité de numéro(s) sont traitées dans les **vingt-quatre (24) heures** suivant leur réception par notre département de portabilité. Il faut ajouter ce délai au délai de transfert.

Date de transfert

Le délai généralement constaté pour le transfert d'un numéro local est de **sept (7) jours ouvrables** et pour les numéros sans frais de **dix (10) à vingt (20) jours ouvrables**. Ces délais sont donnés à titre purement indicatif, la date définitive de la portabilité de votre/vos numéro(s) vous sera confirmée par votre correspondant Ubiity. Merci de noter que ce délai ne débute qu'une fois votre dossier validé par notre département de portabilité.

Frais

Ubiity Inc. prend en charge les frais de transfert initiaux (sauf indication contraire dans votre contrat). Veillez donc à ce que l'ensemble des numéros que vous souhaitez transférer figure sur *l'Autorisation de portabilité de numéro(s)* que vous nous retournez avec ce document. Si vous souhaitez transférer d'autres numéros ultérieurement, des frais de 25CAD¹ par numéro peuvent vous être facturés.

¹ Montant modifiable sans préavis

VOTRE PORTABILITÉ DE NUMÉRO(S) AVEC UBITY INC.

Qu'est ce qui peut ralentir ou annuler la portabilité ?

- La ou les lignes téléphoniques ont été déconnectées par votre fournisseur actuel;
- Des changements (nom, adresse, code postal, configuration...) ont été demandés à votre actuel fournisseur;
- Utilisation de la/les ligne(s) par un service internet (DSL), un service de surveillance, une alarme, un terminal de paiement;
- Un solde est dû à votre fournisseur actuel;
- Le compte a été gelé et n'est pas valide pour portage;
- Une autre demande de portabilité a été faite;
- La facture de téléphonie que vous nous avez fournie a plus de 30 jours;
- Les coordonnées (nom et adresses) fournies sur le formulaire ne correspondent pas à celles qui figurent sur votre facture téléphonique.
- Cette liste n'est pas exhaustive mais regroupe les cas les plus fréquents de rejets ou de délais plus longs dans une demande de portabilité.

En cas de rejet de la demande de portabilité, votre interlocuteur Ubity communiquera avec vous dès que possible pour éviter tout délai supplémentaire. Merci de noter qu'il est possible que nous n'ayons pas la raison exacte du rejet; il vous appartiendra alors de contacter votre fournisseur actuel pour avoir plus de détails.

Pénalités de rejet

Des pénalités de rejet d'un montant de 75CAD² (sauf indication contraire dans votre contrat) peuvent vous être facturées en cas de rejet suite à une mauvaise ou à un manque d'information. Afin d'éviter cela, merci de bien vérifier les informations que vous nous transmettez.

À FAIRE UNE FOIS LA PORTABILITÉ CONFIRMÉE

Résilier vos services

Une fois la portabilité **confirmée** par votre correspondant Ubity, vous êtes en charge de **résilier votre service** chez votre fournisseur actuel.

Toute résiliation de votre service ou ligne faite avant notre confirmation entrainera l'annulation de celle-ci.

Merci de noter que des frais peuvent vous être appliqués par votre prestataire actuel pour son rétablissement.

Votre responsabilité

Le transfert de vos services chez Ubity **ne vous dégage pas** de vos obligations contractuelles envers votre fournisseur actuel.

QUESTIONS ?

Si vous avez des questions concernant le formulaire *Autorisation de portabilité de numéro(s)* ou la portabilité de votre/vos numéros, n'hésitez pas à nous contacter.
Téléphone : 514 907 3400 - Courriel : lnp@ubity.com

² Montant modifiable sans préavis